

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE



CRITERIUM SENIORS DE TOURS-ARDREE

8 et 9 Octobre 2025

TOURS ARDREE

Golf de Tours Ardree

37360 Saint Antoine du Rocher

02 47 56 77 38 - Mail : tours.ardree@bluegreen.fr

Site internet : www.bluegreen.fr et ASGCTA.com



BLUEGREEN

1- CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux joueurs répondant aux exigences des Règles du Statut d'Amateur, ayant la veille de l'épreuve, 50 ans ou plus pour les dames et seniors messieurs.

Les joueurs devront être licenciés de la Fédération Française de Golf et être titulaire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2023 ou 2024, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié, faute de quoi l'inscription sera rejetée.

2- FORME DE JEU

Stroke-Play Max (9)- 36 trous - 18 trous par jour - Classement sur l'addition des 2 tours.

Une série Dames :

index supérieur à 28

Départs marques rouges

Une série Messieurs :

index supérieur à 24

Départs marques jaunes

Départage : Si égalité pour la 1ère place: départage selon plan informatique de la *ffgolf*.

Départs : Par ordre des index après le Trophée seniors 2&3

3- INSCRIPTIONS ET ENGAGEMENTS

Les inscriptions sont ouvertes à partir du **1er septembre 2025** et jusqu'au **1^{er} octobre 2025 à 23 heures**.

Inscription et règlement en ligne sur le site de Helloasso :

<https://www.helloasso.com/associations/asgcta/evenements/criterium-de-tours-ardree>

Ou sur le site de l'association sportive : www.ASGCTA.com

Droit d'engagement (journée d'entraînement comprise) :

- 90 Euros
- 60 Euros pour abonnés UGOLF « France » ou « Régional Ouest »
- 40 Euros pour les membres AS de Tours Ardree

La liste des participants retenus sera publiée sur le site de l'AS

La journée d'entraînement est prévue **le mardi 7 octobre**, sur réservation des départs au Golf.

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

4- REMISE DES PRIX

30 minutes maximum après l'arrivée de la dernière partie.

Classement en brut uniquement.